

par le budget de la marine. Un major commandait le tout. M. de Rigaud, né en 1698, se trouvait donc, en 1724, major des troupes du Canada—c'est-à-dire un an avant le décès de son père, alors gouverneur-général. Nous allons voir que je suis sur la bonne piste.

M. l'abbé Daniel a publié (*Aperçu* p. 19) une liste des permissions accordées en 1730 pour passer en France ; on y voit : "De Rigaud, capitaine." Ceci ne peut se rapporter au major Rigaud : il s'agit plutôt de François.

M. de Beauharnois, gouverneur général, et M. Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, voulant reconnaître les services des Vaudreuil, accordent, le 29 octobre 1732, une augmentation à la seigneurie du défunt gouverneur, pour former le fief Rigaud, sur la rivière Ottawa. L'acte dit que cette concession est faite en faveur de "Pierre Rigaud, écuyer, seigneur de Cavagnal, major des compagnies des troupes du détachement de la marine en ce pays, et Pierre-François Rigaud, capitaine d'une des dites compagnies." (*Titres Seigneuriaux*, page 157.)

Ceci me paraît bien clair : Pierre Rigaud, né en 1698, était major des troupes en 1732, et son frère Pierre-François, né en 1703 ou 1704, était simple capitaine. Pierre Rigaud (mon Rigaud) cité le premier dans cette pièce, devait en effet être l'aîné de celui qui est mentionné après lui ; et on voit qu'il tenait un rang supérieur à l'autre. Que Rigaud ait été, comme le disent les historiens, un homme d'action un peu dépourvu de la haute intelligence nécessaire aux postes qu'il occupa, je veux bien le croire—il était plutôt un "chargeur de carrés" comme Murat, qu'un administrateur comme le prince Eugène de Beauharnois, mais il pesait son poids dans les affaires du temps, et si son frère cadet a été gouverneur général, cela n'empêche pas Rigaud de demeurer son aîné par l'âge.

Pierre-François, désigné dans l'acte ci-dessus, devint gou-